

Emploi - Université Saint-Louis

Date limite de candidature : 14 février 2022

Catégorie : Académique

Le Conseil d'administration de l'Université Saint-Louis Bruxelles déclare vacant un poste académique à temps plein en information et communication, sauf exception motivée, pour les années académiques 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026.

Ce poste est de nature à être transformé en un poste définitif à partir de l'année académique 2026-2027.

Description du poste :

Le/La titulaire sera engagé·e pour développer des activités d'enseignement, de recherche et de services à la société dans le domaine de l'information et communication.

En ce qui concerne l'enseignement, le/la titulaire du poste aura la charge de divers enseignements (pour un total de 150 heures, en anglais et en français) parmi lesquels figureront notamment les enseignements suivants :

- Analyse des institutions médiatiques (bloc 1 POLS, 30 heures, en français)

- Communication science (bloc 1 ESPO, 30h, en anglais)
- Corporate communication and public relations (bloc 3 ESPO, 30 heures, en anglais)

Deux autres enseignements seront attribués pour atteindre un plafond de 120 heures/an la première année et 150 heures/an dès la deuxième année, en fonction du profil et des compétences du/de la candidat·e retenu·e.

Les recherches du/de la candidat·e s'effectueront dans le cadre d'Engage - Research center for publicness in contemporary communication et devront s'inscrire dans le périmètre proposé par les axes du centre. Le/La titulaire sera amené·e à diriger des recherches, en particulier des thèses de doctorat, et à piloter le dépôt de dossiers de candidature à des financements extérieurs (UE, FNRS, Politique scientifique fédérale, Région de Bruxelles-Capitale, etc.).

Enfin, le/la titulaire consacra une partie de son temps de travail à des activités de service à la société et à la formation continue. Il/elle prendra aussi sa part de responsabilités institutionnelles au sein de l'USL-B (gestion de l'enseignement et de la recherche). Le/la titulaire devra s'intégrer dans le travail d'équipe des académiques en information et communication.

Qualifications :

- Être titulaire d'un diplôme de docteur·e en

information et communication.

- Faire état d'une expérience de recherche reconnue par des publications, des communications et des collaborations de haut niveau.
- Faire état d'une expérience et d'aptitudes en matière d'enseignement universitaire (et plus particulièrement en bloc 1).
- Être capable de travailler étroitement en (petite) équipe et de diriger des recherches.
- Être capable d'enseigner en français et en anglais (niveaux C1 certifiés).
- Faire état d'un séjour d'étude ou de recherche à l'étranger et/ou d'une ouverture interdisciplinaire constituant un atout.

Entrée en fonction : 1er octobre 2022

Dossier de candidature : les candidatures comporteront :

- une lettre de motivation
- un curriculum vitae complet
- une présentation du projet pédagogique sur base des 3 UE susmentionnées (7500 signes environ) et du projet scientifique (7500 signes environ)

- deux lettres de référence de personnalités scientifiques de renommée internationale, non membres de l'USL-B
- le rapport de soutenance de la thèse
- les trois publications les plus significatives
- une copie du diplôme de doctorat
- pour les non-francophones et/ou non anglophones, un certificat récent (ancienneté maximale de 5 ans) attestant le niveau de connaissance C1 de l'anglais et/ou du français

Toute information complémentaire peut être obtenue en s'adressant à la Professeure Marie Dufrasne (marie.dufRASne@usaintlouis.be).

Les dossiers de candidature seront adressés, pour le 14 février 2022 au plus tard, par courrier au Professeur Pierre Jadoul, Recteur de l'Université (Boulevard du Jardin botanique 43 à 1000 Bruxelles) et par mail auprès du Professeur Abraham Franssen, Doyen de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques, et de la communication (ESPO), abraham.franssen@usaintlouis.be

Les candidat·e·s sélectionné·e·s seront auditionné·e·s dans le courant des mois de février et mars 2022 (en présentiel et dans le respect des mesures covid-19 en vigueur).